

GAZETTE CONVIVIALITÉ

PROGRAMME D'OCTOBRE SERVICE DE CONVIVIALITÉ

Rejoignez-nous !

Une adhésion annuelle de 20 € par personne vous donnera gratuitement* accès aux activités organisées par le Service de Convivialité sur la période septembre 2025 - août 2026.

Ces activités sont financées par le Conseil Départemental de l'Oise et par la Commission des financeurs

(*) une participation forfaitaire pourra ponctuellement être demandée pour certains ateliers (sorties, visites, ...)



Le Conviviabus

Pour faciliter votre participation à nos activités collectives, un service de transport en minibus réservé aux séniors sans solution de mobilité est désormais proposé, sur réservation, les lundis et jeudis après-midi.



**Un espace d'échanges,
d'activités et de rencontres
adaptés à tous les séniors !**

Les ateliers numériques

Notre animateur numérique vous accompagne pour des séances d'initiation ou de perfectionnement sur votre propre matériel informatique (ordinateur portable, tablette, smartphones, ...).

Ces ateliers individuels, d'une durée d'une heure, se déroulent au Centre social rural de Lamorlaye, sur rendez-vous. Contactez Coralie.

Le Service de Convivialité, qui s'adresse aux personnes de plus de 60 ans, vous propose gratuitement, après adhésion annuelle (*), des activités (financées par le Conseil Départemental de l'Oise et la Commission des Financeurs) pour le mois d'octobre sur inscription à l'accueil du Centre Social au 03.44.21.61.61.

Merci de prévenir en cas d'empêchement.



ACTIVITÉS D'OCTOBRE

 JEUDI 02 OCT. ----- 10H00	Séance de sophrologie Venez vous détendre lors d'une séance de sophrologie. Relaxation sur fauteuil.	Séance de sophrologie Venez vous détendre lors d'une séance de sophrologie. Relaxation sur fauteuil.	 MARDI 07 OCT. ----- 11H00
 JEUDI 02 OCT. ----- 14H00	Ludoséniors En partenariat avec le Conseil Départemental de l'Oise Venez tester ou redécouvrir des jeux de société.	Chorale Venez chanter avec notre chef de chœur Steve NGONO. Tous les mardis jusqu'en décembre.	 MARDI 07 OCT. ----- 14H30
 LUNDI 06 OCT. ----- 14H00	Atelier numérique Venez apprendre et/ou vous perfectionner en groupe sur un ordinateur. Thème : Classement de fichiers, stockage de documents.	Séance de sophrologie Venez vous détendre lors d'une séance de sophrologie. Relaxation sur fauteuil.	 JEUDI 09 OCT. ----- 10H00
Après-midi jeux Organisé avec la Mairie de Lamorlaye (au Foyer Culturel, 1 rue de la Tenure) en partenariat avec le comptoir des jeux dans le cadre de la semaine bleue. Au programme jeux de société et jeux géants <u>Inscriptions auprès de la Mairie.</u>			
			 JEUDI 09 OCT. ----- 14H00

 LUNDI 13 OCT. 14H00	Projection du film "La bonne année" Un film de Claude Lelouch avec Lino Ventura et Françoise Fabian. En partenariat avec le Ciné-Club de Lamorlaye. Au Foyer Culturel (1 rue de la Tenure).	Atelier "En scène pour un jeu" avec un groupe d'ados *Réservé aux personnes ayant participé aux ateliers précédents avec Nathalie. Venez partager un moment convivial et jouer avec les ados.	 MERCREDI 15 OCT. 14H30
 MARDI 14 OCT. 10H00	Atelier créatif Venez créer votre tableau en boutons. Arbre d'automne, citrouille, et autres modèles seront disponibles.	Atelier de prévention contre le cancer du sein Avec la Ligue contre le cancer dans le cadre d'octobre rose.	 JEUDI 16 OCT. 10H00
 MARDI 14 OCT. 14H30	Chorale Venez chanter avec notre chef de chœur Steve NGONO. Tous les mardis jusqu'en décembre.	Sortie au Parc Jean-Jacques Rousseau à Ermenonville Venez vous balader et visiter le parc. Nous serons accompagnés par une guide conférencière agréée par le Parc Naturel Régional- Nature et Patrimoine Attention : places limitées Départ en mini-bus du Centre Social Participation de 5€	 JEUDI 16 OCT. 13H45

Et pour m'inscrire ?

Pour vous inscrire, c'est simple !

1. Remplissez le bulletin d'adhésion
2. Réglez votre cotisation
3. Contactez Coralie par téléphone
au 03 44 21 61 61 ou par mail :
coralie.porquet@centre-social-rural-lamorlaye.org

Je veux faire un don ?

Vous avez la possibilité de faire un don à l'ordre du CSR de Lamorlaye. Ce don fera l'objet d'un reçu fiscal, dont le montant pourra être mentionné sur votre prochaine déclaration de revenus et pourra faire l'objet d'une réduction d'impôt.

Précisons que seule la somme au-delà de 20€ (montant de la cotisation) pourra faire l'objet d'un reçu fiscal.

